



KPMG inc.  
Tour KPMG  
Bureau 1500  
600, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2311  
Télécopieur (514) 840-2121  
www.kpmg.ca

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**DISTRICT DE QUÉBEC**  
**N° de division : 06 - Gatineau**  
**N° de cour : 550-11-018614-231**  
**N° de dossier : 41-344833**

**COUR SUPÉRIEURE**  
**(Chambre commerciale)**

**DANS L'AFFAIRE DE LA MISE**  
**SOUS SÉQUESTRE DES BIENS DE :**

**9249206 CANADA INC.**, corporation légalement constituée selon la Loi, ayant son siège social et son principal établissement au 148 rue de Maremme, en la ville de Gatineau, province de Québec J9J 0R4.

Débitrice

**AVIS ET DÉCLARATION DU SÉQUESTRE**  
(paragraphe 245(1) et 246(1) de la Loi)

Le séquestre donne avis de ce qui suit et déclare que :

1. Le 21 juillet 2023, je, KPMG INC., suis devenu séquestre à l'égard des biens suivants de 9249206 CANADA INC., personne insolvable, tel que décrit ci-dessous :

**Coût**

41,5 acres de terrain vacant à Gatineau (Québec) (numéros de lot 5 397 010, 5 397 011 et 5 397 012)	3 600 000 \$
--	--------------

*À la date du présent avis, à la connaissance du séquestre, le seul actif du débiteur est le terrain décrit ci-dessus.*

2. Le soussigné est devenu Séquestre des biens susmentionnés en vertu d'une ordonnance du tribunal rendue le 21 juillet 2023 par l'Honorable Juge Jean Faullem, en vertu de l'article 243 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.
3. Le soussigné a pris possession ou le contrôle des biens susmentionnés le 22 juillet 2023.
4. Les renseignements suivants se rapportent à la mise sous séquestre :
  - a) Adresse de la personne insolvable ; 148 rue de Maremme, Gatineau, Québec, J9J 0R4
  - b) Activité principale de l'entreprise ; Promoteur immobilier
  - c) Adresse de l'établissement ; 148 rue de Maremme, Gatineau, Québec J9J 0R4
  - d) Montant dû par la personne insolvable à chaque créancier qui détient une garantie sur les biens susmentionnés : Maynbridge Capital Inc. 5 411 989 \$
  - e) La liste des autres créanciers de la personne insolvable incluant le montant qui est dû à chacun d'eux et le montant total dû à l'ensemble des créanciers est la suivante : Annexe A



## Avis et déclaration du Séquestre

- f) Le plan d'action que le Séquestre entend suivre pendant la durée de son mandat, s'il a établi un tel plan, est le suivant;
- Mettre en place des mesures conservatoires;
  - Mettre en place un processus de vente pour le bien en la possession du Séquestre;
  - Vente des biens et répartition de produit net aux créanciers.
- g) Personne-ressource du séquestre : Jacqueline Shellon, CPA, CIRP  
Téléphone : (403) 450-6716  
Télécopieur : (403) 691-8009  
Courriel : jshellon@kpmg.ca

Fait à Montréal, le 28<sup>e</sup> jour de juillet 2023.

**KPMG INC.**  
Syndic Autorisé en Insolvabilité  
En sa qualité de Séquestre de 9249206 Canada Inc.

  
David Malin, CPA, CIRP, SAI



**9249206 CANADA INC.**  
**Liste d'envoi aux créanciers / List of Creditors**

**Annexe A / Schedule A**

<b>Nom du créancier / Creditor Name</b>	<b>Montant / Amount (\$)</b>
Agence du Revenu du Canada	1,00
Centre de Services des Portage-de-l'Outaouais	1,00
Hugo Béland	8 038,94
Kent Hovey Smith	4 072,66
Lareau Courtier d'Assurances	2 021,00
Ministre du Revenu du Québec	1,00
Paradis Montpetit Beauchamp inc.	26,44
Robert Sinclair	4 455,52
Ville de Gatineau	1,00
<b>Total</b>	<b>18 618,56</b>